

Mont-sur-Rolle, le 29 mars 2022

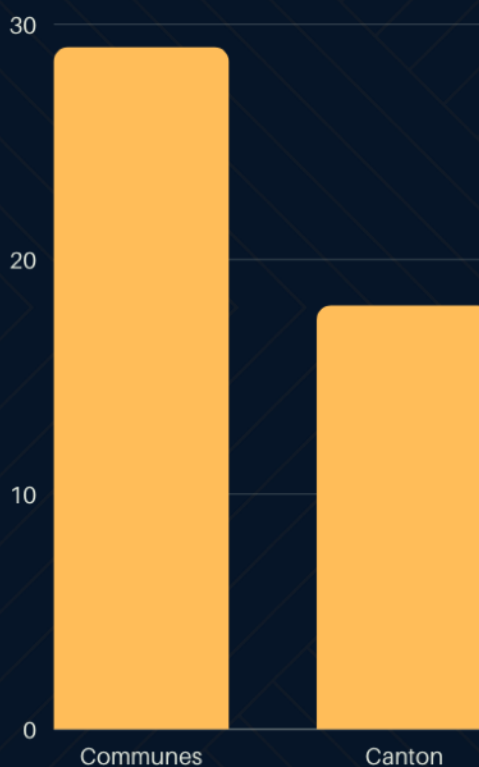
Élections du Conseil d'Etat **L'AdCV s'étonne du silence autour de l'autonomie des communes**

Alors que le premier tour s'est achevé, l'Association de Communes Vaudoises souhaite que les candidats donnent leur position vis-à-vis de l'**autonomie des communes**. Le risque étant de tronquer le débat et, par là même, de tromper le citoyen. C'est pourquoi **l'AdCV enjoint les candidats à se dévoiler** quant à cette thématique et souhaite attirer l'attention des électeurs. Ces derniers risquent de payer le prix fort, s'ils donnaient leur voix à des candidats qui avanceraient l'impôt unique comme solution à la facture sociale et à la péréquation.

Sur la base de calculs de Madame Josephine Byrne Garelli

CHIFFRES 2020

- Les communes ont eu CHF 3,05 milliards de recettes en 2020. Le montant de la facture sociale à charge des communes s'élevait à **CHF 844 millions**, soit 29% de leurs recettes.
- En comparaison, les recettes fiscales du Canton étaient de CHF 6,5 milliards et le montant de la facture sociale à charge du Canton était de **CHF 968 millions**, soit 18% de ses recettes.



Rappel des faits

À ce jour, les communes vaudoises consacrent environ 29% de leurs recettes fiscales à la facture sociale, contre 18% pour le Canton. Ce sont donc près de CHF 850 millions qui partent des communes, sans que le citoyen ait son mot à dire. Les communes sont dès lors dans une situation délicate qui tend à diminuer leurs investissements dans la vie locale. La politique de proximité se trouve déjà en danger avec une baisse drastique des services communaux, de l'économie locale et plus largement de la qualité de vie.

Enfin, certains candidats prônent le taux unique d'imposition comme seule solution à la péréquation. L'AdCV y voit le risque de précipiter les communes dans plus de difficultés financières et une trahison du système démocratique et fédéraliste helvétique, avec une redistribution des moyens financiers plus qu'aléatoire. S'ajoute à cela que les communes auraient les mains liées quant à leurs dépenses et la qualité de leurs services aux citoyens. De plus, ce seraient près de 90 communes vaudoises qui verraient leur taux d'impôt augmenter. L'AdCV se félicite donc que cette réforme ait été refusée par le Grand Conseil.

Impact

Pour exemple, des citoyens se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de déménager afin de trouver une place dans une crèche ou une UAPE. La faute à une politique qui étrangle financièrement les communes et les empêche d'investir dans les infrastructures de proximité, impactant par là même l'économie locale, avec des services qui ne peuvent plus se développer et des bâtiments qui ne peuvent plus être rénovés.

Il est urgent de réagir car les annulations de projets communaux sont légion. Au-delà des crèches, l'étranglement des communes a un impact direct sur le développement des écoles, les éclairages de terrains sportifs, les travaux des routes - les exemples sont nombreux!

Enfin, rappelons que ce sont bien les communes (et leurs finances) qui se sont occupées de leurs citoyens et des aînés en particulier, lors de la pandémie.

Le Canton, lui, se porte très bien. Merci pour lui.

Mise en garde de l'AdCV

C'est dans ce contexte que l'AdCV demande expressément aux candidats d'explicitier leurs positions sur la politique qui impacte les communes, afin que le citoyen puisse voter avec les cartes en main. Enfin, il est primordial que le citoyen tienne compte de sa commune, avant de glisser son bulletin de vote dans l'urne, car l'impact sur sa vie est bien réel.

"Choisir le bon candidat, c'est choisir sa commune, sa qualité de vie »

Afin que vous puissiez traiter cette information, notre Président, Monsieur Michel Buttin et notre Secrétaire Général, Monsieur Siegfried Chemouny, se tiennent à votre disposition pour un entretien.

Contact

Michel Buttin
Président de l'AdCV
078 923 00 55

Siegfried Chemouny
Secrétaire Général de l'AdCV
021 826 11 41